



## **EUROPALFORM71 : Rapport d'activité 2021 et Perspectives 2022**

### **I) Accueil du Président, Lionel Bollache**

La campagne des législatives nécessite la neutralité des fonctionnaires d'autorité ce qui implique leur absence ainsi que celle des responsables politiques retenus par d'autres obligations

**Il présente la liste des excusés :**

**M. Benjamin Dirx**, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription qui félicite l'association pour son engagement en faveur des personnes les plus fragiles et pour la qualité de notre colloque du mois de mars

**Mme Marie-Guite Dufay**, Présidente du Conseil régional Bourgogne - Franche-Comté

**M. André Accary**, Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire

**Mme Florence Battard**, Présidente d'Aile Sud Bourgogne et Vice-présidente de MBA

**Mme Francine Chopard**, Conseillère régionale

**M. Philippe Ropers**, Directeur général de l'IRTESS Bourgogne

**M. Abderrazzak Izzar**, Directeur général du Prado

**M. Didier Bernard**, Directeur de la Roche Fleurie (membre de l'association)

Il salue la présence de 3 nouveaux adhérents à notre association : M. Bernard Chevrot, M. Dominique Decolin, Mme Gaëlle Marteddu.

Au total, 10 membres de l'association sur 11 sont présents à l'assemblée générale.

## **II) Rapport d'activité du Délégué Général, Salvatore Marteddu**

Après les mots d'accueil du Président, Lionel Bollache, le Délégué Général détaille le rapport d'activité qui s'articule en 3 temps :

- 1- Le premier rappelle les fondements de notre association
- 2- Le deuxième, plus traditionnel, indique notre action en 2021 (sans oublier les réunions statutaires)
- 3- Le troisième anticipe les premiers résultats obtenus ainsi que les perspectives que nous vous proposons, y compris sur le plan statutaire

Il reprend le fil directeur avec les 3 points indiqués dans son introduction en les déclinant

### **1 - Quelle est l'utilité d'une nouvelle association sur le plan départemental voire régional ?**

Les statuts d'EUROPAFORM71 dans son article 2 nous fournissent une première réponse :

EUROPAFORM71 a pour objet d'initier des recherches, des formations, des conférences, des cours et des programmes de mobilité, en particulier dans le cadre des programmes initiés par l'Union Européenne, les collectivités locales, les établissements scolaires et les centres de formation. EUROPAFORM71 a pour objectif de promouvoir une citoyenneté européenne active en relation avec les partenaires européens librement cooptés.

Que devons-nous retenir et avoir constamment à l'esprit ?

### **EUROPAFORM71 se veut acteur d'une citoyenneté européenne sans exclusive**

« Active » signifie que nos actions sont d'abord sous-tendues par une réflexion approfondie sur la thématique de l'inclusion pour tous, nous y reviendrons dans les perspectives. Cette réflexion est indispensable pour mener des échanges entre professionnels et des rencontres de qualité. Trop de confusions règnent autour de ce concept : l'inclusion ne saurait être une intégration renforcée, mais bien une adaptation du système à la diversité des individus, y compris et surtout pour EUROPAFORM71, pour celles et ceux ayant le moins d'opportunité.

« Active » signifie que ces rencontres et ces échanges doivent avoir pour objectif d'être le terreau des mobilités futures.

Nous aspirons à donner une direction à la promotion de la citoyenneté européenne pour tous. Ces rencontres et ces échanges entre professionnels signifient que

- Nous voulons favoriser, à l'intérieur de notre réseau local et européen, la connaissance des différentes approches de prise en charge des différents publics, des modèles s'y référant, des pratiques, des types de partenariat liés au micro- et au macro-environnement dans lesquels évoluent les structures

- Nous avons pour ambition de fournir toutes les garanties nécessaires à une mobilité européenne opérationnelle et pertinente pour un type de public que nous comptons privilégier : **les jeunes relevant de la protection de l'enfance, les jeunes faiblement qualifiés, les jeunes en situation de handicap, les personnes travailleurs handicapés et enfin les personnes en situation d'insertion.**

**La question qui se pose à nous est la suivante : quelle plus-value apporte la mobilité européenne à ces publics ?**

Il propose d'extrapoler le terme JAMO (Jeunes ayant le moins d'opportunité) utilisé par la commission européenne au terme PAMO (Personnes ayant le moins d'opportunité) qu'EUROPAFORM71 crée et adopte à compter d'aujourd'hui.

PAMO implique que ces personnes sont « désavantagées par rapport à leurs pairs parce qu'elles sont confrontées à un ou plusieurs facteur(s) d'exclusion et obstacle(s) qui freinent leur accès à l'emploi, à l'éducation formelle et non formelle, à la mobilité transnationale et à l'intégration dans la société.

L'accès à l'emploi, une des conditions liées à une reconnaissance sociale de qualité, étant de moins en moins facile pour ces personnes, les politiques publiques européennes ont décidé de favoriser leur accès aux programmes de mobilité internationale. Il s'agit d'un objectif politique important, au cœur des stratégies européennes de jeunesse et d'inclusion sociale. Dès lors, la mobilité est perçue comme un outil socioprofessionnel et son usage apparaît comme une stratégie lorsque les « ressources familiales ne permettent pas de bouger et que l'accès au travail décent demeure inaccessible ».

Je ne développerai pas davantage aujourd'hui cette raison qui nous a poussé à favoriser ces PAMO, mais les nombreuses expériences que nous avons eues tendent à prouver que « **la mobilité devient un capital au même titre que d'autres capitaux sociaux** ».

**Il ajoute que la proposition de ce public cible a été accueillie très favorablement par les partenaires européens.**

Europaform71 souhaite également profiter de l'expertise de certains de ses membres pour accompagner les politiques publiques visant à favoriser l'inclusion.

**Un projet dans ce sens est en cours actuellement avec une collectivité territoriale qui sera évoqué lors d'un prochain Conseil d'Administration si celui-ci est validé. Il en est de même pour un projet d'envergure avec l'IRTESS Bourgogne.**

**Par ses projets, EUROPAFORM71 souhaite que la mobilité européenne profite à ceux qui en sont plus ou moins exclus. En effet**, une enquête menée en 2013 par Emmanuelle Santelli, sociologue, met en évidence d'une part que ce sont « les individus diplômés de l'enseignement supérieur qui partent et que, d'autre part, les expériences les plus valorisantes se concentrent chez les plus diplômés ». La mobilité internationale accroît les inégalités entre les individus si nous n'y prenons pas garde.

Nous sommes conscients que de privilégier les PAMO nécessite des conditions supplémentaires d'accompagnement qui seront renforcées. Il ne faut jamais perdre de vue que l'accompagnement vise l'autonomisation de la personne accompagnée. La relation est essentielle. Elle est basée sur l'empathie, pour Ardoino, elle est intersubjective. Le rapport à l'autre permet à « l'accompagné » de se développer, mais aussi à chacun des partenaires de s'enrichir, de se transformer. Nous avons donc à garantir les conditions de réussite et je reviendrai sur un extrait du texte que j'ai adressé aux participants du séminaire de Palerme qui s'est déroulé la semaine dernière et qui tente de répondre à deux questions :

## **1 Avec qui ?**

Cette question est primordiale dans le sens où le projet, quel qu'il soit, nécessitera des partenaires fiables avec qui vous devrez partager les mêmes attentes.

Le partenariat est multiple :

- Structure ayant la responsabilité des jeunes
- Structure de formations
- Structure préparant à l'envoi, à l'accueil
- Structure assurant les stages dans les pays partenaires

Aucune improvisation n'est envisageable...car au-delà de la crédibilité des structures engagées, ce sont les PAMO qui seront les premières victimes d'un quelconque cafouillage ou d'une absence de préparation.

## **2 Comment ?**

Les sous-questions sont multiples et concernent :

- La prise en compte du projet de vie et du parcours du PAMO
- La nature de la préparation à l'envoi et à l'accueil
- Le lieu de la mobilité, les conditions de transport, d'hébergement, de restauration

- Le suivi de la personne pendant sa mobilité (présence ou non d'un référent de la structure d'envoi)
- Et bien évidemment les sources de financements initiaux et complémentaires (européens, régionaux, locaux) ce qui nécessite que le projet d'EUROPAFORM71 rencontre une adhésion des partenaires au sens large.

La description rapide de ces incontournables ne saurait occulter la complexité de la tâche qui nous attend mais qui offre des opportunités réelles et enrichissantes pour les PAMO.

## **2 - Le rapport d'activité d'EUROPAFORM71 en 2021**

**2021 peut être considéré comme l'année de lancement opérationnel d'EUROPAFORM71.**

- 1- **De janvier à fin mai, EUROPAFORM71 rédige un projet**, sous la conduite de son Délégué général, qui est soumis et enrichi par les partenaires européens. Ce projet est une première pour notre jeune association et bénéficie des compétences universitaires et formatives de certains de ses membres. Plus de 300 heures sont nécessaires à son écriture et aux différents échanges avec l'ensemble des partenaires locaux et européens.
- 2- **Fin mai, le dossier coordonné par EUROPAFORM71 est déposé** auprès de l'agence Erasmus+ de Bordeaux.  
4 partenaires européens (l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Roumanie) et la Turquie sont associés à ce projet dont le thème est « l'Inclusion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes relevant de la protection de l'enfance en Europe ». Il bénéficie alors du haut-patronage du Pr Charles Gardou, professeur des universités et spécialiste reconnu de la diversité. L'IRTESS Bourgogne, organisme de formation régionale intervenant dans le champ du social et du médico-social, parraine ce projet et le Prado de Bourgogne accepte d'être le partenaire privilégié de ce projet.
- 3- **Début novembre, le projet est validé par l'Agence Erasmus+** qui nous octroie en tant que coordonnateur une avance de 48 000 Euros sur une subvention de 60 000 Euros pour un projet qui se déroulera sur une période de 18 mois avec 4 séminaires (Mâcon, Palerme, Ponte de Lima et Bacau). L'objectif est de se doter d'une culture commune et partenariale basée sur des déclinaisons locales, nationales et supranationales avec, pour chaque séminaire, une spécificité : à Mâcon, la tendance à l'institutionnalisation ; à Palerme, les mineurs non accompagnés ; à Ponte de Lima, la pertinence des territoires et à Bacau les enfants des rues.

**4- Les mois de novembre et décembre sont consacrés** à la préparation du premier séminaire dont nous devons assumer la coordination et la préparation et mobilisent sur un mi-temps le Délégué général et le Trésorier : programme, sollicitation des intervenants, organisation matérielle et logistique du séminaire au Centre Omnisport. Le site « europaform71.eu » est créé, animé et régulièrement mis à jour par le Trésorier - Webmaster.

## **5- Un lien étroit entre l'ensemble des partenaires européens**

La coordination générale est assurée par le Délégué général d'EUROPAFORM71 assisté du Trésorier – Webmaster.

Une lettre d'informations est rédigée par le Délégué général tous les 15 jours et assure un continuum nécessaire entre les différents partenaires sur le plan organisationnel, financier, pédagogique et stratégique.

## **6- Une vie statutaire garante de notre fonctionnement démocratique**

- 4 conseils d'administration
- 5 bureaux
- Des comptes-rendus réguliers du Délégué général via des courriels
- Des dizaines de conciliabules entre le Délégué général, le Trésorier – Webmaster, le Secrétaire et le Président garantissant une préparation de qualité du premier séminaire.

## **3 - Les premiers résultats obtenus en 2022**

Difficile de passer sous silence le premier séminaire ayant eu lieu à Mâcon les 2, 3 et 4 mars 2022 avec un bilan qualitatif et quantitatif qui a nous a conforté dans notre volonté de poursuivre :

### **- Présence et interventions**

- De M. Courtois, Président de MBA, représentant M. le Président du département et M. le Député de la première circonscription
- De Mme Chopard, représentant Mme la Présidente de la région
- De M. l'Inspecteur d'académie
- De M. le Directeur territorial de l'emploi
- De Mme la Présidente d'Aile Sud Bourgogne
- De Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'ASH

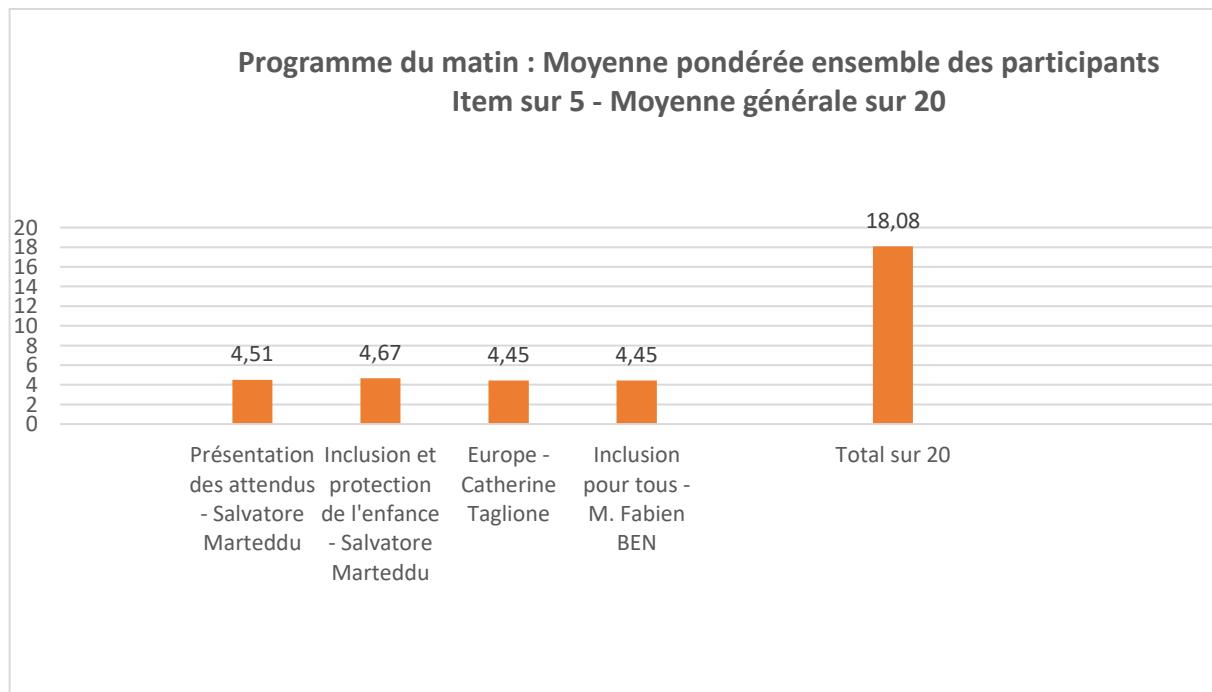
- De M. le Directeur de pôle de l'IRTESS, accompagnée de la responsable Europe
  - Des Directeurs, personnels et jeunes des structures du Prado de Bourgogne, de l'institut Saint Benoît et de la Roche Fleurie qui ont témoigné de leur savoir-faire et de leur engagement dans ce séminaire
  - Des représentants des structures européennes amies (Italie, Espagne, Portugal, Roumanie) et de la Turquie
- **Des échanges de qualité appréciés par les partenaires européens et participants au colloque**

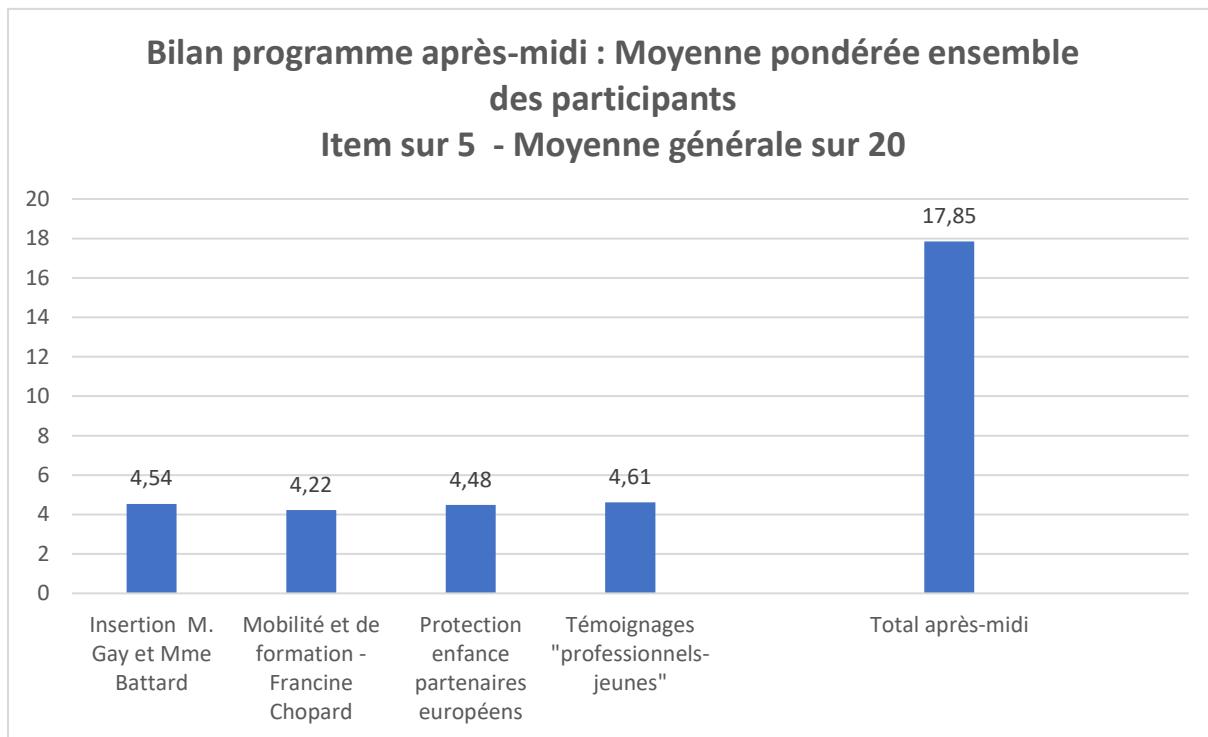
avec :

- 35 professionnels issus de 20 organisations (éducation nationale, structures relevant de la protection de l'enfance, structures de formation, établissement du ministère de l'agriculture, structures de formation)
- 17 représentants européens dont EUROPAFORM71 et 2 interprètes
- 12 intervenants
- 3 jeunes

**Soit un total de 67 personnes concernés par ce premier séminaire**

**Un rappel du questionnaire de satisfaction :**





D'une façon générale, le bilan qualitatif traduit par un nuage de mots est très réconfortant pour notre association.



Un deuxième séminaire, très apprécié par les participants a eu lieu à Palerme la semaine dernière avec la poursuite de la découverte des politiques de protection de l'enfance en Italie, un regard sur les Mineurs non accompagnés et sur les possibilités de mobilité offertes par le programme de la commission européenne, Erasmus+.

D'ici quelques jours, le site de l'association reprendra le bilan de ce séminaire en cours de rédaction par le Secrétaire de l'association, Philippe Gallard.

Je vous remercie pour votre attention et si vous le voulez bien, avant de passer au vote de ce rapport d'activité, vous pouvez bien évidemment poser une ou plusieurs questions.

**III) Présentation détaillée par Andreas Schaller, Trésorier général, du Compte de résultat 2021 et du Budget prévisionnel 2022**



Compte de résultat 2021				
CHARGES			PRODUITS	
60 achats			70 vente de prestation	
61 services extérieurs				
62 autres services extérieurs		19 876,00	74 subvention publique	
63 impots, taxe			Avance Erasmus+	48 000,00
64 charges de personnels				
65 autres charges de gestion courante			75 cotisations	20,00
66 charges financières		39,44	produits constatés d'avance	-28 124,00
			déficit	19,44
<b>Total charges</b>		<b>19 915,44</b>	<b>Total produits</b>	<b>19 915,44</b>



Budget prévisionnel 2022 simplifié				
CHARGES			PRODUITS	
60 achats		500,00	70 vente de prestation	
61 services extérieurs		5 450,00		
62 autres services extérieurs		22 775,00	74 subvention publique	
63 impots, taxe			Solde Erasmus+	28 124,00
64 charges de personnels				
65 autres charges de gestion courante			75 cotisations	40,00
66 charges financières		60,00	77 participation exceptionnelle	1 350,00
provision diverses		729,00		
			déficit	
<b>Total charges</b>		<b>29 514,00</b>	<b>Total produits</b>	<b>29 514,00</b>

**IV) Vote du rapport d'activité et des orientations stratégiques 2021**

Voté à l'unanimité des membres adhérents en 2021

**V) Vote du budget prévisionnel 2022**

Voté à l'unanimité des membres adhérents en 2021

**VI) Election des membres du bureau**

Voté à l'unanimité des membres adhérents en 2021

**Président : M. Lionel Bollache**

**Délégué général : M. Salvatore Marteddu**

**Trésorier : M. Andreas Schaller**

**Secrétaire : M. Philippe Gallard**

**Trésorier adjoint : M. Éric Vittenet**